



Lettre du SNUipp-FSU Isère

Lundi 21 mai 2012

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

- Refus de temps partiel : le SNUipp-FSU écrit à la DASEN
- Réunion d'Information Syndicale : Grenoble et Villefontaine

- Refus de temps partiel : le SNUipp-FSU écrit à la DASEN

Nous apprenons en même temps que les collègues les décisions de refus de temps partiel pour la rentrée 2012-2013. Cela n'est pas conforme à ce qui avait été annoncé en CAPD, où il avait été dit qu'elle devrait pouvoir accepter les demandes, mais en réduisant la quotité.

L'administration est obligée de recevoir les collègues pour notifier son refus. Nous encourageons les collègues désirant s'y rendre, d'y aller avec un courrier expliquant les conséquences qu'un refus peut avoir et les difficultés qui peuvent en résulter.

Nous avons demandé en CAPD que le refus soit mis par écrit.

Par ailleurs, si le délai est trop court pour s'organiser, les courriers étant arrivés ce week-end, il ne faut pas non plus hésiter à envoyer un mail sur Iprof indiquant qu'il est impossible de se libérer ce jour-là.

En cas de contestation, un recours par écrit est nécessaire, avec une copie au SNUipp. Dès que nous en saurons davantage, nous communiquerons nos informations. En attendant, nous avons écrit aujourd'hui à la DASEN :

Madame l'Inspectrice d'académie,

Nous apprenons par nos collègues que certains d'entre eux sont convoqués pour se voir signifier un refus de temps partiel sur autorisation.

Nous sommes très étonnés car la dernière fois que nous vous avons interrogé à ce sujet, vous nous avez dit envisager de ne jouer que sur les quotités demandées.

Il semblerait que votre position ait évolué mais vous n'avez pas jugé utile d'en informer les représentants des personnels. Une fois de plus, nous regrettons l'absence de dialogue sur des sujets qui préoccupent fortement nos collègues.

Ceux-ci sont fortement désespérés alors même que les propos que vous nous aviez tenus étaient de nature à les rassurer.

• **Réunion d'Information Syndicale en mai à Grenoble et Villefontaine.**

Le SNUipp-FSU 38 organise 2 nouvelles réunions d'information syndicale :

- Le mercredi 23 mai de 9h à 12h à **Grenoble, bourse du travail** arrêt grand place.
- Le mercredi 30 mai de 9h à 12h, **maison de quartier Servenoble à Villefontaine.**

Ces réunions sont ouvertes à tous, syndiqué(e)s ou non.

Rappel : Depuis novembre 2011, tous les collègues du département peuvent désormais assister aux RIS sans se voir refuser ce droit par leur IEN, et ce, quelle que soit la date de la RIS.

Il suffit d'informer ce dernier de sa participation à la réunion (une semaine avant) et d'indiquer que ces heures sont comptées sur les heures annualisées.

Une attestation de participation est toujours fournie par le SNUipp-FSU comme justificatif.

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr

